**28ème session du Groupe de travail chargé de l’EPU**

**Pays sous examen : Le Gabon**

**Déclaration de la Délégation de la République Islamique de Mauritanie**

Monsieur le Président.

La Mauritanie souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République gabonaise conduite par SEM **Francis Nkea Ndzigue**, Ministre d’Etat, Ministre de la Justice, chargé des droits de l’homme, et la remercie de la présentation de son rapport national qui nous édifient sur les progrès importants réalisés en matière de promotion et de protection des droits de l’homme au Gabon.

Ma délégation salue les évolutions positives intervenues dans le domaine normatif et institutionnel notamment les efforts du Gouvernement gabonais visant à mettre en œuvre des réformes législatives destinées à renforcer la conformité de sa législation nationale en matière de droits de l’homme et de justice pénale avec les normes internationales dans ce domaine.

Ma délégation note avec intérêt la finalisation du Plan national de Développement sanitaire de deuxième génération (2011-2015) et la mise en place une assurance maladie obligatoire pour tous.

L’adoption prochaine par le Gouvernement du projet de politique nationale de protection sociale finalisé en 2013 contribuera, sans doute, au renforcement de ces acquis.

Ma délégation encourage le Gabon dans ses efforts louables visant à la création d’une structure nationale intégrée et permanente de lutte contre la traite des personnes ainsi que l’institution d’une commission parlementaire de protection des personnes, en particulier des enfants et des femmes.

La Mauritanie souhaite plein succès au Gabon dans le cadre du présent examen.

**Je vous remercie.**